



BULLETIN

TRANSPORTATION DISTRICT 140 DISTRICT DES TRANSPORTS 140

International Association of Machinists and Aerospace Workers
Association internationale des machinistes et des travailleurs et travailleuses de l'aérospatiale

À TOUS LES MEMBRES DE L'AIMTA PLAN DE PENSION MULTI-EMPLOYEURS DE L'AIM (PPME)

Chères Consœurs, Chers Confrères,

Pour faire suite au bulletin 002, publié le 25 janvier 2017, Air Canada a récemment envoyé par la poste des formulaires de demande d'inclusion de la rémunération des heures supplémentaires à tous les membres admissibles du PPME de l'AIMTA qui sont à son emploi. Tous ces formulaires ont été envoyés à la fin de mars et **ils doivent être retournés au plus tard le 15 juin 2017.**

Ce formulaire permet à nos membres d'inclure la rémunération de leurs heures supplémentaires dans leurs gains ouvrant droit à pension en vertu du PPME. À la fois le membre et Air Canada cotiseront au PPME les 6 % exigés sur les heures supplémentaires rémunérées dès que le membre retourne son formulaire dûment rempli indiquant qu'il souhaite faire inclure ses heures supplémentaires dans ses gains ouvrant droit à pension.

La rémunération des heures supplémentaires ne sera pas incluse dans les cotisations au PPME du membre avant la première période de paye qui suit la réception de son formulaire de demande d'inclusion de la rémunération des heures supplémentaires. Il est donc important que les membres intéressés remplissent et retournent leur formulaire dès que possible.

Les membres qui sont indécis quant à l'inclusion ou l'exclusion de leurs heures supplémentaires rémunérées de leurs cotisations au PPME ouvrant droit à pension sont priés de prendre note que tous les échanges de quarts de travail sont considérés comme des heures supplémentaires rémunérées au titre des prestations de retraite. Par conséquent, si un membre ne choisit pas d'inclure ses heures supplémentaires rémunérées dans ses cotisations au PPME, il ne fera aucune cotisation au PPME et n'acquerra aucun droit à pension sur sa rémunération gagnée à la suite d'un échange de quart de travail. Aussi, l'employeur ne sera pas tenu de verser une cotisation de contrepartie pour toute rémunération gagnée par le membre à la suite d'un échange de quart de travail si le membre ne choisit pas d'inclure ses heures supplémentaires rémunérées dans ses gains ouvrant droit à pension en vertu du PPME.

L'AIMTA a négocié le rachat d'heures de service et l'inclusion des heures supplémentaires rémunérées dans le PPME en vertu d'un protocole d'entente conclu avec Air Canada pour permettre à ses membres de maximiser le montant de leurs prestations de retraite au terme de leur carrière avec Air Canada. Nous encourageons fortement tous les membres à tirer profit de cette occasion de carrière unique pour maximiser leurs prestations de retraite futures et, ainsi, se doter d'une plus grande sécurité de retraite pour eux et leurs proches en optant pour l'inclusion de leurs heures supplémentaires rémunérées dans leurs gains ouvrant droit à pension en vertu du PPME.

Veuillez noter que le choix fait par le membre d'inclure ou d'exclure ses cotisations payées sur ses heures supplémentaires rémunérées est irrévocable et aura donc une incidence sur le reste de sa carrière avec Air Canada.

En toute solidarité,

Chris Hiscock, président
Comité de retraite de l'AIMTA

CH\mb

**BULLETIN N° 022 – PUBLIÉ LE 4 MAI 2017
VEUILLEZ PHOTOCOPIER, AFFICHER ET FAIRE CIRCULER**

VISIT OUR WEBSITE / VISITEZ NOTRE PAGE WEB – <http://www.iam140.ca>

Halifax – Tel/Tél. : 902-481-0077 Fax/Téloc. : 902-481-0079
Winnipeg – Tel/Tél. : 204-987-9254 Fax/Téloc. : 204-987-9252
Calgary – Tel/Tél. : 403-250-3708 Fax/Téloc. : 403-250-3707
Toronto – Tel/Tél. : 905-671-3192 (Toll free/Sans frais : 1-877-426-2948) Fax/Téloc. : 905-671-2114 (Toll free/Sans frais : 1-866-298-0369)
Vancouver – Tel/Tél. : 604-448-0721 (Toll free/Sans frais : 1-877-426-3140) Fax/Téloc. : 604-448-0710 (Toll free/Sans frais : 1-888-310-1688)
Montréal – Tel/Tél. : 514-336-3031 (Toll free/Sans frais : 1-888-992-1010) Fax/Téloc. : 514-336-3039 (Toll free/Sans frais : 1-866-800-3039)